



## Le DAR

- 1- Département : |\_\_|\_\_|
- 2- Nom de l'établissement scolaire : .....
- 3- Commune d'implantation de l'établissement scolaire : .....
- 4- Mail du DAR.....@.....
- 5- Nom de l'ESMS support : .....
- 6- N° FINESS : .....
- 7- Date de l'ouverture effective du DAR : |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|

## Le public accompagné

8- **Nombre d'enfants accompagnés en 2023-2024 :**

8.1 Dont nombre de garçons

8.2 Dont nombre de filles

9 **Répartition des élèves selon l'âge\***

Enfant	Age lors de la rentrée 2023-2024	Age lors de la 1ère admission au DAR
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

\* **Age en différence de millésime.** Ex : mettre 6 ans pour un enfant né en 2017 et entré en 2023 quel que soit le mois de naissance de l'enfant

**10 - Répartition des enfants scolarisés en 2023-2024 selon leur lieu d'accueil principal avant leur accompagnement par le DAR**

Lieu d'accueil	Nombre d'enfants
10.1 Classe ordinaire	
10.2 ULIS	
10.3 UEMA	
10.4 UEEA	
10.5 IME	
10.6 Aucune scolarisation ou mode d'accueil	
10.7 Autre (précisez)	
10.9 Inconnu	

**11 Existe-t-il une liste d'attente pour entrer dans le DAR ?**  Oui  Non

**11.1 Si oui, nombre de candidatures en attente :**

	Nombre de candidatures en cours d'instruction	Nombre de candidatures validées*
A la rentrée 2023		
En juin 2024		**

\* avec notification de la MDPH et accord parental

\*\* indiquez uniquement le nombre d'enfants qui ne pourront pas être admis dans le DAR à la rentrée 2024, faute de places

**12 - Si vous accompagnez moins de 10 élèves, pouvez-vous en identifier les raisons ?** (plusieurs réponses possibles)

- Le DAR a ouvert lors de la dernière rentrée
- Pas de proposition d'élèves adressée par la MDPH
- Proposition d'élève jugée inadéquate : domicile familial trop éloigné
- Proposition d'élève jugée inadéquate : enfant trop âgé
- Proposition d'élève jugée inadéquate : profil de l'élève pas compatible (cahier des charges)
- Autre (précisez) :

**13- Pour instruire les demandes d'admission :**

- Des temps d'échanges avec la MDPH, l'ESMS porteur du DAR et l'Education nationale sont-ils organisés pour étudier les demandes d'admission plusieurs mois avant la rentrée ?  
 Oui  Non
- Des critères d'admission partagés par tous ont-ils été définis ?  Oui  Non
- Des bilans fonctionnels sont-ils disponibles lors des commissions d'admission pour mieux connaître les profils et adapter les modalités d'intervention ?  Oui  Non

Autres précisions et commentaires :

#### 14 - Les trajets des enfants inscrits en 2023-2024

Enfants	Durée des trajets quotidiens aller-retour Ecole / domicile (en minutes)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

15 – Dans combien de classes sont répartis les enfants accompagnés par le DAR ?

15.1 – Une salle distincte est-elle dédiée à l'activité du DAR ?  Oui  Non

16- Estimez-vous que les locaux/matériels mis à votre disposition sont adaptés à votre intervention?

Oui  Non

Si non pourquoi ?

17 – Un temps d'échanges/présentation de l'autorégulation a-t-il été proposé à l'ensemble des parents de l'école en 2023-2024 ?  Oui  Non

---

### L'équipe du DAR

---

18 Nombre total d'ETP dans l'équipe :

19 Composition de l'équipe :

Professionnels	En ETP
Enseignant spécialisé	
Personnel éducatif	
Paramédicaux	
Psychologue	
Autres (précisez)	

20 - Un superviseur a-t-il été nommé ?  Oui  Non

20.1- si oui quelle fréquence intervient-il auprès de l'équipe ?

2 fois par mois  1 fois par mois  1 fois tous les 2 mois  1 fois par trimestre

Autre fréquence (préciser) :

**21 - Des formations en lien avec les recommandations de bonnes pratiques ont-elles été mises en œuvre en 2023-2024 ?**  Oui  Non

**21.1 - Si oui qui en a bénéficié ?**

- Personnel éducatif du DAR
- Personnel médico-social du DAR
- Enseignant de l'unité du DAR
- Equipe pédagogique de l'école
- Personnel périscolaire
- Famille
- Autres (précisez)

**21.3 Si oui, thématiques abordées :**

---

### *Le projet des enfants scolarisés*

---

**22- Présence à l'école et durée de scolarisation**

Enfants	Nombre de jours présence hebdomadaire à l'école (1, 2, 3, 4 / 5)	Nombre moyen d'heures de scolarisation par semaine	Dont heures d'accompagnement par la DAR
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

**22.1 - Si des enfants sont scolarisés moins de 20 heures / semaine, pouvez-vous en préciser la raison ?**

**22.2 – Les élèves accompagnés par le DAR peuvent-ils venir dans la salle du DAR en dehors des temps définis au préalable ?**  Oui  Non

**23 Tous les enfants accompagnés par le DAR présentent-ils des TSA ?**  Oui  Non

Si non précisez :

**24 L'ESMS porteur du DAR veille-il systématiquement au respect des RBPP en s'assurant de la mise en place :**

		Nombre d'enfants concernés en 2023-2024
24.1 D'un diagnostic de TSA documenté dans le dossier des nouveaux élèves	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
24.3 D'une évaluation fonctionnelle initiale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
24.5 D'une évaluation annuelle du développement de l'enfant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

---

### ***Rôle et place des parents, guidance parentale***

---

- 25 - Un cahier de liaison avec la famille est-il mis en place pour chaque enfant ?  Oui  Non
- 26 - Des rencontres individuelles ont-elles lieu avec les parents ?  Oui  Non
- 27 - Des visites au domicile des parents sont-elles possibles ?  Oui  Non
- 28 - Des temps collectifs sont-ils organisés à destination des parents ?  Oui  Non
- 29 - Des propositions de formations sont-elles faites aux parents ?  Oui  Non
- 30 - Des actions spécifiques sont-elles destinées à la fratrie ?  Oui  Non
- 31 - Pendant les périodes de congés, les familles peuvent-elles être soutenues par l'ESMS porteur du DAR ?  Oui  Non  selon les situations
- 32- Pendant les périodes de congés, les enfants bénéficient-ils de prestations habituellement assurées par l'ESMS qui les accompagne ou par un autre intervenant ?  
 Oui  Non  selon les situations

---

### ***Sortie du DAR***

---

33- La sortie du DAR fait-elle systématiquement l'objet d'une préparation concertée professionnels/parents/MDPH/ dès le début de la dernière année scolaire ?  Oui  Non

34 - Nombre d'enfants définitivement sortis en juillet 2024 | \_ | \_ |

32.1 Enfants	Age* au moment de la sortie	Nombre d'années scolaires avec un accompagnement par le DAR
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

\* Age en différence de millésime

### 35- Répartition des enfants selon l'orientation scolaire à la sortie du DAR en juillet 2024

Pour chaque enfant sorti en **juillet 2024**, indiquez l'orientation « idéale », la plus adaptée aux besoins de l'enfant et l'orientation effectivement mise en œuvre, qui peut être différente, notamment en fonction de l'offre accessible.

Précisez pour chaque enfant :

- Les modalités de scolarisation : classe ordinaire, ULIS école TSA, ULIS école TFC, ULIS collège TSA, ULIS collège TFC, UEEA, DAR, unité enseignement IME...
- L'accompagnement médico-social complémentaire éventuel : SESSAD, IME...

Enfants	Orientation idéale	Orientation effectivement mise en œuvre
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

---

### ***Bilan du dispositif***

---

**36 - Principales plus-values apportées par le DAR (2 ou 3 max)**

**37- Principales difficultés rencontrées (2 ou max)**

**38 – Projets éventuels pour 2024-2025**

**Nom, fonction et mail de la personne ayant rempli le questionnaire :**